



Demande de prestations canadiennes pour enfants

Remplissez ce formulaire pour demander tous les programmes de prestations pour enfants. Les renseignements que vous fournissez sur ce formulaire seront utilisés pour tous les programmes, à moins d'avis contraire indiqué sur une note jointe à votre demande.

Pour obtenir des renseignements sur nos programmes, consultez la brochure T4114, *Prestations canadiennes pour enfants*, la brochure RC4210, *Crédit pour la TPS/TVH*, visitez notre site Web à www.arc.gc.ca/prestations ou composez le **1-800-387-1194**.

Comment présenter une demande?

Remplissez ce formulaire et envoyez-le, ainsi que tout **autre document requis**, à l'un de nos bureaux fiscaux indiqués à la page 2 de ce feuillet de renseignements.

Remplissez et soumettez votre demande aussitôt que possible après la naissance d'un enfant, lorsqu'un enfant commence à habiter avec vous ou lorsque vous devenez résident du Canada aux fins de l'impôt sur le revenu.

Partie 1 – Renseignements sur le requérant

Qui doit remplir la partie 1?

Aux fins de la prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE), lorsque les parents féminin et masculin demeurent dans la même maison que l'enfant, nous présumons que le **parent féminin est le principal responsable des soins** (lisez la définition à la page 2 de ce feuillet de renseignements) de l'enfant et doit faire la demande. Cependant, si le parent masculin est le principal responsable de l'enfant, il peut demander la PFCE si une note signée par le parent féminin est jointe à la demande indiquant que celui-ci est le principal responsable de l'enfant.

La **personne qui est le principal responsable des soins et de l'éducation de l'enfant** doit remplir la partie 1.

Votre demande couvre-t-elle une période qui précède les 11 derniers mois?

Vous devez joindre une photocopie lisible d'une preuve de votre statut de citoyenneté (par exemple, un certificat de naissance canadien) ou d'immigrant au Canada et de celui de votre époux ou conjoint de fait pour la période qui précède les 11 derniers mois. Les photocopies doivent inclure toutes les pages (recto verso) de vos preuves.

Quel est votre état civil actuel?

Si vous avez un époux, cochez « Marié(e) ». Si vous avez un conjoint de fait, cochez « Conjoint de fait ». Si vous êtes séparés depuis moins de 90 jours, vous êtes encore considérés comme étant mariés ou conjoint de fait. Pour en savoir plus, lisez les définitions à la page 2 de ce feuillet de renseignements.

Partie 2 – Renseignements sur votre époux ou conjoint de fait

Remplissez la partie 2 de la demande seulement si vous avez coché la case 1 ou 2 de la partie 1.

Partie 3 – Renseignements sur le ou les enfants

Remplissez cette partie pour fournir des renseignements sur le ou les enfants.

Vous **n'avez pas** à fournir des renseignements sur un enfant pour qui vous avez déjà demandé ou recevez des prestations.

Remarque

Si vous n'êtes plus responsable des soins d'un enfant et que vous le redevenez par la suite, vous devez une fois de plus fournir les renseignements sur cet enfant.

Quand devez-vous fournir une preuve de naissance?

Vous devez joindre une preuve de naissance de l'enfant si nous n'avons jamais versé de prestations à l'égard de cet enfant et que l'une des conditions suivantes s'applique :

- l'enfant est né à l'extérieur du Canada;
- l'enfant est né au Canada **et** il est âgé d'un an ou plus.

Comme preuve de naissance, envoyez-nous une **photocopie lisible de toutes les pages (recto verso)** d'un des documents suivants :

- un baptistaire, un certificat d'enregistrement paroissial des nourrissons ou tout autre document établi par une église;
- un certificat ou enregistrement de naissance;
- un enregistrement de naissance établi par l'hôpital, par le médecin présent lors de la naissance, ou par l'infirmière ou la sage-femme présente lors de la naissance;
- un passeport;
- une fiche relative au droit d'établissement ou une confirmation de résidence permanente de Citoyenneté et Immigration Canada;
- un certificat de citoyenneté;
- un avis de décision ou un permis de séjour temporaire établi selon la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.

Admissibilité partagée

Dans certains cas, un enfant peut habiter avec deux personnes différentes pour des périodes plus ou moins égales. Ces deux personnes peuvent ainsi partager équitablement la responsabilité des soins et l'éducation de l'enfant. Si cette situation s'applique à vous, joignez à votre demande une note qui décrit votre entente parentale. Pour en savoir plus, visitez notre site Web à www.arc.gc.ca/prestations ou composez le **1-800-387-1194**.

Partie 4 – Changement de bénéficiaire

Remplissez cette partie si l'enfant ou les enfants vivaient avec une autre personne ou étaient à la charge d'un organisme.

Partie 5 – Attestation

Vous devez signer et remplir cette partie. Si vous avez rempli la partie 2, votre époux ou conjoint de fait doit également signer et remplir cette partie.

Renseignements supplémentaires

Dépôt direct



Vous pouvez demander que vos paiements soient déposés directement dans votre compte à une institution financière de votre choix située au Canada. Pour demander le dépôt direct, le **requérant** doit remplir et joindre à sa demande le formulaire T1-DD(1), *Demande de dépôt direct - Particuliers*.

Normes de service pour traiter les demandes

Nous vous enverrons un versement, un avis ou une explication dans un délai de 80 jours civils.

Calculateur en direct des prestations

Vous pouvez utiliser notre calculateur en direct pour estimer le montant de vos prestations pour enfants. Pour utiliser ce service, visitez notre site Web à www.arc.gc.ca/prestations-calculateur.

Définitions

Conjoint de fait

Un conjoint de fait est une personne, **qui n'est pas votre époux**, qui vit avec vous dans une relation conjugale et qui remplit **l'une** des conditions suivantes :

- elle vit avec vous dans cette relation depuis au moins 12 mois sans interruption;
- elle est le parent de votre enfant par sa naissance ou son adoption;
- elle a la garde, la surveillance et la charge entière de votre enfant (ou elle en avait la garde et la surveillance juste avant que l'enfant atteigne l'âge de 19 ans).

De plus, une personne devient immédiatement votre conjoint de fait si vous avez déjà vécu ensemble une relation conjugale pendant au moins 12 mois sans interruption et que vous recommencez à vivre ensemble une relation conjugale. **Selon une modification proposée**, cette condition ne s'appliquera plus. Le résultat de cette modification proposée est qu'une personne (autre que les personnes décrites en b) et c) ci-dessus) deviendra votre conjoint de fait seulement après que votre relation actuelle avec cette personne aura duré au moins 12 mois sans interruption. Cette modification proposée s'appliquera à l'année 2001 et aux années suivantes.

Dans cette définition, l'expression « 12 mois sans interruption » comprend les périodes de moins de 90 jours

où vous avez vécu séparément en raison de la rupture de votre union.

Époux

Un époux est une personne avec qui vous êtes légalement marié.

Principal responsable

« Principal responsable des soins et de l'éducation de l'enfant » signifie que vous devez subvenir à ses besoins, obtenir des soins médicaux pour l'enfant, au besoin, et trouver quelqu'un pour s'occuper de l'enfant lorsque cela est nécessaire. Si le parent féminin vit avec l'enfant, elle est habituellement considérée comme la personne responsable des soins et de l'éducation de l'enfant. Toutefois, cette personne peut aussi être le père, un des grands-parents ou un tuteur.

Séparé(e)

Vous êtes séparé lorsque vous commencez à vivre séparément de votre époux ou conjoint de fait à cause de la rupture de votre union, et qu'il n'y a pas de réconciliation durant les **90 jours** suivants.

Remarque : Si vous êtes séparé depuis 90 jours (en raison de la rupture de votre union), la date d'entrée en vigueur de votre état de personne séparée est le jour où vous et votre époux ou conjoint de fait avez commencé à vivre séparément.

Adresses des bureaux fiscaux

Envoyez-nous votre formulaire RC66, *Demande de prestations canadiennes pour enfants*, dûment rempli ainsi que tout autre document requis dans l'enveloppe de retour incluse dans votre trousse. Si vous n'avez pas d'enveloppe de retour, envoyez les renseignements à l'une des adresses suivantes :

| | | | |
|---|--|--|---|
| Bureau des services fiscaux de Sudbury C.P. 20000, succ. A Sudbury ON P3A 5C1 | Centre fiscal de Jonquière C.P. 1900, succ. PDF Jonquière QC G7S 5J1 | Centre fiscal de Shawinigan-Sud C.P. 3000, succ. Bureau-chef Shawinigan-Sud QC G9N 7S6 | Centre fiscal de St. John's C.P. 12071, succ. A St. John's NL A1B 3Z1 |
| Centre fiscal de Summerside 102-275, chemin Pope Summerside PE C1N 5Z7 | Centre fiscal de Surrey 9755 King George Highway Surrey BC V3T 5E1 | Centre fiscal de Winnipeg C.P. 14005, succ. Bureau-chef Winnipeg MB R3C 0E3 | |

Aide-mémoire

Pour éviter des retards dans le traitement de votre formulaire RC66, *Demande de prestations canadiennes pour enfants*, n'oubliez pas :

- de remplir toutes les parties du formulaire qui s'appliquent à vous et à votre époux ou conjoint de fait;
- de remplir et de joindre à votre demande l'annexe RC66SCH, *Statut au Canada et état des revenus*, si elle s'applique à vous ou à votre époux ou conjoint de fait;
- de joindre une photocopie lisible de tout autre document requis (par exemple, une preuve de citoyenneté ou de naissance);
- de signer et de dater le formulaire de demande (si vous avez un époux ou conjoint de fait, ce dernier doit aussi le signer).



N'inscrivez rien ici

DEMANDE DE PRESTATIONS CANADIENNES POUR ENFANTS

Pour demander tous les programmes de prestations pour enfants, remplissez ce formulaire et envoyez-le, ainsi que tout autre document requis, à l'un de nos bureaux fiscaux indiqués sur le feuillet de renseignements ci-joint.

Remplissez chaque partie qui s'applique à vous (écrivez en lettres moulées).

Partie 1 – Renseignements sur le requérant

Lorsque les parents féminin et masculin demeurent dans la même maison, nous considérons habituellement le parent féminin comme étant le requérant.

Prénom et initiale _____ Nom légal _____ Numéro d'assurance sociale _____

Nom légal à la naissance (s'il diffère de celui indiqué ci-dessus) _____ Femme Homme

Date de naissance _____ Année Mois Jour _____ Langue de correspondance Français English

Adresse postale

App. n° et rue _____ C.P. _____ R.R. _____

Ville _____

Province ou territoire (ou pays, si à l'extérieur du Canada) _____ Code postal _____

Adresse du domicile (si elle diffère de l'adresse ci-dessus)

App. n° et rue _____ Ville _____

Province ou territoire (ou pays, si à l'extérieur du Canada) _____ Code postal _____

Numéros de téléphone : Domicile _____ – _____ Travail _____ – _____

Si vous avez déménagé à cette adresse au cours des 12 derniers mois, précisez la date Année Mois Jour **2** **0** _____

Si vous avez changé de province ou de territoire, inscrivez la province ou le territoire où vous résidiez avant le déménagement

Votre demande couvre-t-elle une période qui précède les 11 derniers mois? Oui Non

Si **oui**, lisez la page 1 du feuillet de renseignements ci-joint pour savoir quels documents vous devez joindre.

Êtes-vous citoyen canadien depuis au moins 12 mois? Oui Non

Si **non**, vous devez remplir et joindre à votre demande l'annexe RC66SCH, *Statut au Canada et état des revenus*.

Vous devez également remplir et joindre l'annexe RC66SCH, *Statut au Canada et état des revenus*, si vous ou votre époux ou conjoint de fait :

- êtes devenu un nouveau résident du Canada **ou** un résident de retour au Canada au cours des deux dernières années;
- êtes, selon la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, un résident permanent, une personne protégée (réfugiée) ou un résident temporaire qui a habité au Canada au cours des 18 mois précédents.

Cochez la case qui indique votre état civil actuel. (Ne cochez qu'une seule case.)

Consultez la page 2 du feuillet de renseignements ci-joint pour obtenir les définitions.

1 Marié(e) 2 Conjoint de fait 3 Veuf (veuve) 4 Divorcé(e) 5 Séparé(e) 6 Célibataire

Inscrivez la date où votre état civil actuel a commencé. (Si vous avez coché la case 2 ou 5, lisez la définition pour **conjoint de fait** ou **séparé(e)** à la page 2 du feuillet de renseignements ci-joint pour savoir quelle date vous devez inscrire) Année Mois Jour _____

Partie 2 – Renseignements sur votre époux ou conjoint de fait

| | | |
|---|-----------|---|
| Prénom et initiale | Nom légal | Numéro d'assurance sociale |
| _____ | _____ | ____ ____ ____ ____ ____ ____ |
| Nom légal à la naissance (s'il diffère de celui indiqué ci-dessus) | | <input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> Homme |
| Si l'adresse de votre époux ou conjoint de fait est différente de la vôtre, expliquez pourquoi : _____ | | Année Mois Jour |
| | | ____ ____ ____ ____ ____ ____ |
| Date de naissance | | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| | | ____ ____ ____ ____ ____ ____ |
| Votre époux ou conjoint de fait est-il citoyen canadien depuis au moins 12 mois? . . . | | |
| Si non , vous devez remplir et joindre à votre demande l'annexe RC66SCH, <i>Statut au Canada et état des revenus</i> . | | |

Partie 3 – Renseignements sur le ou les enfants

Pour savoir si vous devez joindre une preuve de naissance, lisez la page 1 du feuillet de renseignements ci-joint.

Partagez-vous les soins et l'éducation de l'enfant ou des enfants énumérés ci-dessous?

Si **oui**, lisez la section intitulée « Admissibilité partagée », à la page 1 du feuillet de renseignements ci-joint.

Oui Non

Renseignements de l'enfant — (N'inscrivez pas un enfant que vous avez déjà inscrit.)

| | | |
|---|--|---|
| Prénom et initiale | Nom légal | <input type="checkbox"/> Filles <input type="checkbox"/> Garçon |
| _____ | _____ | Date de naissance |
| Lieu de naissance : Ville | Province ou territoire (ou pays, si à l'extérieur du Canada) | Année Mois Jour |
| _____ | _____ | ____ ____ ____ ____ ____ ____ |
| Êtes-vous le principal responsable de cet enfant depuis sa naissance? (lisez la définition à la page 2 du feuillet de renseignements ci-joint). | | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Si non , indiquez la date la plus récente où vous l'êtes devenu | | Année Mois Jour |
| | | ____ ____ ____ ____ ____ ____ |

Renseignements de l'enfant — (N'inscrivez pas un enfant que vous avez déjà inscrit.)

| | | |
|---|--|---|
| Prénom et initiale | Nom légal | <input type="checkbox"/> Filles <input type="checkbox"/> Garçon |
| _____ | _____ | Date de naissance |
| Lieu de naissance : Ville | Province ou territoire (ou pays, si à l'extérieur du Canada) | Année Mois Jour |
| _____ | _____ | ____ ____ ____ ____ ____ ____ |
| Êtes-vous le principal responsable de cet enfant depuis sa naissance? (lisez la définition à la page 2 du feuillet de renseignements ci-joint). | | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Si non , indiquez la date la plus récente où vous l'êtes devenu | | Année Mois Jour |
| | | ____ ____ ____ ____ ____ ____ |

Si vous faites une demande pour plus de deux enfants, utilisez une feuille séparée et donnez tous les renseignements demandés ci-dessus pour chacun des autres enfants. Signez la feuille et joignez-la à ce formulaire.

Partie 4 – Changement de bénéficiaire

Remplissez cette partie si l'enfant ou les enfants vivaient avec une autre personne ou étaient à la charge d'un organisme.

| | | |
|--|----------------------------------|--|
| Nom, adresse et numéro de téléphone de la personne ou de l'organisme | Nom de l'enfant (ou des enfants) | Date depuis laquelle l'enfant n'est plus à la charge de cette personne ou de cet organisme |
| _____ | _____ | Année Mois Jour |
| _____ | _____ | ____ ____ ____ ____ ____ ____ |
| Signature de l'ancien bénéficiaire _____ | | |

Partie 5 – Attestation

Pour que nous traitions ce formulaire, vous devez le signer. Si vous avez un époux ou conjoint de fait, il doit aussi le signer.

J'atteste que les renseignements fournis dans ce formulaire sont, à ma connaissance, exacts et complets.

Signature du requérant _____ Date _____
Faire une fausse déclaration constitue une infraction grave.

Signature de votre époux ou conjoint de fait _____ Date _____
Faire une fausse déclaration constitue une infraction grave.

Si vous ne pouvez pas obtenir la signature de votre époux ou conjoint de fait, expliquez pourquoi : _____